

# Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage

15 mai 2023



À partir de quel niveau de revenu est-on riche ou pauvre ? Appartenez-vous aux classes populaires, moyennes ou aisées ? Cette question, pourtant centrale, est très souvent laissée dans le vague. Pour le mesurer, nous avons d'abord déterminé des seuils de niveaux de vie. Nous utilisons d'abord le [seuil de pauvreté](#), fixé à 50 % du niveau médian. Plus largement, les catégories populaires comprennent l'ensemble des personnes dont les revenus sont situées dans les 30 % les plus bas. Ensuite, les classes moyennes se situent entre les 30 % les plus pauvres et les 20 % du haut de l'échelle que nous appelons « classes aisées ». Tout en haut, nous fixons le [seuil de richesse](#) au double du niveau de vie médian.

Selon la composition de sa famille, on n'est pas riche ou pauvre au même niveau de revenus. Nous donnons ces seuils pour différents types de ménage. Nous retenons cinq configurations familiales et multiplions les limites des tranches par un nombre de parts qui dépend de la taille de la famille (voir encadré).

Selon notre classification, les personnes seules sont considérées comme pauvres si leur revenu disponible est inférieur à 940 euros mensuels (Insee, données 2020). Jusqu'à 1 500 euros, elles appartiennent aux classes populaires et entre 1 500 et 2 700 euros aux classes moyennes. Elles sont qualifiées d'aisées au-delà de 2 700 euros et de riches au-dessus de 3 800 euros par mois.

Pour les couples sans enfant, le seuil de pauvreté se situe à 1 411 euros par mois. Ces couples appartiennent aux classes moyennes s'ils disposent de revenus compris entre 2 200 euros et 4 000 euros. Ils sont riches au-dessus de 5 600 euros.

Les couples avec deux enfants de plus de 14 ans sont classés comme pauvres si leurs revenus sont inférieurs à 2 350 euros mensuels, comme classes moyennes entre 3 738 et 6700 euros et comme riches au-delà de 9 400 euros.

## Comment comparer les revenus d'une famille à ceux d'une personne seule ?

Ce n'est pas la même chose de gagner 2 000 euros pour une personne seule ou pour une famille avec deux enfants. Comment les comparer ? On utilise une échelle d'équivalence appelée « unités de consommation » dans le jargon des statisticiens. Le revenu d'une personne seule est multiplié par 1,5 pour être comparé à celui d'un couple. Le deuxième adulte compte pour 0,5 part supplémentaire, car il n'est pas nécessaire de gagner deux fois plus pour vivre aussi bien : on n'a pas besoin de deux chaudières ou de deux cuisines, par exemple. De même, les enfants comptent pour 0,5 part s'ils ont plus de 14 ans et pour 0,3 part s'ils sont plus jeunes. Ainsi, le revenu d'un couple avec deux enfants de plus de 14 ans sera comparé à  $1 + 0,5 + 0,5 + 0,5 = 2,5$  fois celui d'un ou une célibataire.

## De quels revenus parle-t-on ?

Ces données comprennent tous les revenus déclarés aux impôts : les salaires, mais aussi les revenus du patrimoine et ceux des indépendants par exemple. L'Insee en retire les impôts directs (sur le revenu et impôts locaux) puis y ajoute les prestations sociales (comme les allocations logement). On obtient alors le revenu dit « disponible » du ménage.

*Photo / © elavuk81 - Fotolia.com*

- 
- Emplacement :
  - Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/Pauvres-moyens-ou-riches-Les-revenus-par-type-de-menage>